

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montreuil, le 19/07/2024

Dans son rapport 2024, l'OFPM précise l'impact de l'inflation pour les différents maillons de la chaîne alimentaire

Dans son rapport 2024 remis au Parlement, l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (OFPM) affine l'analyse de l'impact de l'inflation pour les différents maillons de la chaîne alimentaire, avec les données de marges nettes 2022 et de marges brutes 2023.

L'évolution des marges nettes des entreprises en 2022

L'OFPM, dans son rapport 2023, avait fait le constat qu'en 2022 l'augmentation des prix agricoles s'était traduite par une progression de la part du coût de la matière agricole dans le prix de détail, tandis que pour la plupart des produits, l'aval amortissait le choc de prix au consommateur en comprimant ses marges brutes, en particulier au niveau de la grande distribution. Le rapport 2024 a tenté de répondre à la question de l'impact de l'évolution des marges brutes en 2022 sur les marges nettes pour les différents maillons. L'année 2022 a été marquée par un contexte d'inflation inédit depuis 1985, qui a débuté en fin d'année 2021 et s'est poursuivi tout au long de l'année, avec une augmentation générale du prix des matières premières et des produits agricoles, à l'exception notable des fruits, dont les prix ont baissé cette année-là.

Les analyses de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires sur les marges nettes des entreprises de la production agricole, de la transformation agroalimentaire et de la distribution en grandes surfaces en 2022 conduisent aux constats suivants :

- lorsque le coût de la matière première agricole a augmenté dans les produits alimentaires suivis par l'Observatoire, les résultats nets des exploitations agricoles concernées se sont également améliorés ;
- lorsque les marges brutes des industries agroalimentaires ou de la grande distribution ont été maintenues ou comprimées, pour limiter l'augmentation des prix au stade consommateur, les marges nettes ont également diminué. Pour mémoire, les marges brutes couvrent aussi d'autres charges que la matière première agricole, notamment l'énergie, les emballages et les salaires.

Quelques produits échappent à ce constat général. La marge nette industrielle a également diminué en 2022, pour les pâtes alimentaires, malgré la progression de la marge brute sur les pâtes sèches. Il en va de même pour la charcuterie : la marge nette de l'industrie a diminué sur l'ensemble de l'activité alors que la marge brute industrielle sur le jambon cuit a progressé.

En revanche, la marge nette industrielle a augmenté en 2022 pour l'abattage-découpe de poulet, en phase avec l'évolution des marges brutes industrielles sur les produits constatées en 2022 par l'Observatoire.

Concernant les grandes et moyennes surfaces, la marge nette a diminué pour chacun des sept rayons enquêtés par l'Observatoire de la formation des prix et des marges : boucherie, charcuterie, volailles, produits laitiers, fruits et légumes, marée et boulangerie-pâtisserie.

L'évolution des marges brutes en 2023

Le coût des matières premières agricoles a encore augmenté en 2023, à l'exception notable du blé tendre dont le prix a sensiblement baissé depuis 2022, et dans une moindre mesure de la viande ovine dont le prix est resté stable.

- Cependant, la part des matières premières dans les prix au détail des produits suivis par l'Observatoire a globalement peu progressé par rapport à 2022, en raison des reconstitutions des marges brutes par l'aval des filières, même si cette stabilité moyenne cache des disparités.
- Les marges brutes aval, qui avaient été comprimées ou étaient restées stables en 2022, ont pour la plupart progressé en valeur en 2023, pour atteindre parfois un niveau supérieur à celui observé sur la période récente, en lien avec la progression des autres charges depuis fin 2021 (énergie, emballages, salaires, services...);

Le panier de fruits, le panier de légumes et les pommes de terre ont ainsi suivi la tendance générale, avec une progression des prix amont et des marges brutes aval.

En poulet de chair, la baisse de l'offre depuis 2021, suite aux épisodes successifs d'influenza aviaire, a contribué à une nouvelle progression du coût de la matière première agricole et de la marge brute d'abattage-découpe pour le poulet label rouge.

Pour les céréales, dont les prix ont fortement augmenté en 2021 et 2022 avant de rechuter en 2023, les marges brutes aval se reconstituent en 2023 à un niveau supérieur à celui observé depuis 2017.

Les marges brutes de la grande distribution ont également augmenté en viande bovine pour atteindre un niveau supérieur à celui observé depuis 2016, le rayon boucherie étant historiquement un rayon à marge nette négative comme la boulangerie et la marée, rayons qui renvoient surtout à des questions d'image des enseignes, de service, de fraîcheur, contribuant à la fréquentation des magasins

À l'inverse, la grande distribution a diminué sa marge brute sur le jambon cuit pour préserver les ventes du rayon charcuterie, qui dégage la marge nette la plus élevée des sept rayons alimentaires étudiés par l'Observatoire.

Les produits de la mer illustrent aussi les ajustements de marges brutes effectués par la grande distribution, afin de préserver les volumes d'achats sur les produits les plus chers, par exemple le saumon, en compensant sur d'autres produits moins chers.

En lait de vache biologique, la marge brute agrégée aval diminue en 2023 pour les produits suivis (lait de consommation et beurre biologiques), dans un contexte de baisse de la consommation des produits biologiques amorcée avant 2022.

Pour télécharger le rapport 2024 de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, soit en version intégrale soit par partie : <https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/>

L'OFPM : un outil de transparence sur la formation des prix tout au long de la chaîne alimentaire

Placé sous la double tutelle des ministères chargés de l'agriculture et de l'économie, l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires éclaire les filières sur l'évolution des prix et des marges, depuis la production agricole jusqu'au consommateur final. Outil de transparence mais aussi de consensus au sein des filières, le rapport annuel de l'Observatoire remis au Parlement est discuté chaque année en groupes de travail thématiques puis au sein du comité de pilotage réunissant les représentants de l'ensemble des familles professionnelles, des consommateurs, des députés, des sénateurs et des services concernés de l'État. Il est adopté à l'unanimité.

Contacts presse:

FranceAgriMer

Tél : 01 73 30 22 54 / 01 73 30 25 38

Mél : presse@franceagrimer.fr

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 20002 - 93555 MONTREUIL Cedex

www.franceagrimer.fr